

# DIPLÔME D'UNIVERSITÉ - ADMINISTRATION DES GROUPES DE PROTECTION SOCIALE (FORMATION CONTINUE)

"Cette formation complète, élaborée en lien avec le Centre technique des institutions de prévoyance (CTIP), conduit à l'obtention d'une certification professionnelle validée par l'université ou d'un diplôme d'université et ouverte aux spécificités du paritarisme propre aux institutions de prévoyance."

**Les candidatures se déroulent du 15/03/2023 au 15/05/2023 [via la plateforme eCandidat](#).**

Il faut ensuite sélectionner : "Candidatures FCPS DU : formation continue diplômes d'université" puis "Diplômes d'université de niveau L3"

## Infos pratiques

**Composante :** Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)

**Durée :** 2 ans

**Campus :** Centre Panthéon

## Présentation

### Objectifs

Cette formation théorique et pratique permet l'acquisition et la consolidation des savoirs nécessaires à l'administration des groupes de protection sociale dans un contexte

réglementaire imposant un niveau de compétences minimum aux administrateurs.

### Savoir faire et compétences

- \* Acquisition des savoirs fondamentaux et spécifiques permettant de comprendre le contexte général dans lequel s'insère chaque règle propre au domaine de la prévoyance (ex : présentation de la gouvernance des institutions de prévoyance précédée d'un exposé sur l'administration et la gestion des sociétés, celle des techniques de la prévoyance, d'une description synthétique de l'économie de l'assurance...).
- \* Maîtrise du fonctionnement des organismes assureurs intervenant dans le secteur de la prévoyance.
- \* Maîtrise des opérations propres au secteur de la prévoyance (santé, invalidité et incapacité, décès).

## Les + de la formation

**Plus de 80% des intervenants dans nos formations sont des professionnels du secteur.**

## Organisation

### Contrôle des connaissances

L'ensemble des éléments constitutifs du diplôme fait l'objet d'une évaluation qui s'effectue en contrôle continu (évaluation tout au long de l'année). Un travail d'analyse (mémoire) peut être demandé et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

En cas de validation partielle, la réinscription est possible et une validation progressive du diplôme sur plusieurs années est envisageable.

### Membres de l'équipe pédagogique

Responsable pédagogique :

Francis Kessler

Gestionnaire de formation :

01 53 55 27 23

[✉ du-agps@univ-paris1.fr](mailto:du-agps@univ-paris1.fr)

## Admission

### Conditions d'accès

**Pour le diplôme d'université** : diplôme de niveau Bac+3 (ou Bac+2 avec une [✉ validation des acquis de l'expérience \(VAE\)](#)) et 5 ans d'expérience professionnelle.

**Pour la certification professionnelle** : 5 ans d'expérience professionnelle sans condition de diplôme.

### Modalités d'inscription

**Les candidatures se déroulent du 15/03/2023 au 15/05/2023 [✉ via la plateforme eCandidat.](#)**

Il faut ensuite sélectionner : "Candidatures FCPS DU : formation continue diplômés d'université" puis "Diplômes d'université de niveau L3"

### Public cible

Administrateurs en fonction ou candidats à l'administration d'une institution de prévoyance soucieux de renforcer les acquis de l'expérience par une meilleure maîtrise des savoirs fondamentaux.

### Tarifs

Certification professionnelle : 6 000 €

Diplôme d'université : 6 500 €

Taux de réussite : première session en cours

# Programme

## Organisation

**Rentrée** : octobre.

**Rythme** : la formation se déroule sur 25 journées (1 par quinzaine entre octobre et juin, sur deux années universitaires) comportant 6 heures d'enseignement/jour, soit 150 heures de cours magistraux obligatoires pour les étudiants inscrits au diplôme d'université ou à la certification professionnelle. Pour les seuls étudiants inscrits au diplôme d'université, 5 heures d'accompagnement du mémoire sont également prévues.

Diplôme d'université - Administration  
des groupes de protection sociale (en  
formation continue)